



LICENCE EN DROIT – 3^{ème} ANNEE

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 5 **GROUPE DE COURS N° 2**

MATIERES NON RENFORCEES

(N'ayant pas donné lieu à TD)

DROIT EUROPEEN MATERIEL

DROIT DES GROUPEMENTS ET DES SOCIETES 1

DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 1

VENDREDI 23 JUIN 2017

de 13h30 à 16h30

Durée de l'épreuve : 3h00

- **Traiter chaque matière sur une copie différente.**
- **Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.**
- **Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière.**

ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ **DROIT EUROPEEN MATERIEL :**

Les justifications possibles à l'interdiction des mesures d'effet équivalent (MEE).

➤ **DROIT DES GROUPEMENTS ET DES SOCIETES 1 :**

Traiter un des deux sujets suivants :

Sujet n° 1 :

L'expertise de gestion.

Sujet n° 2 :

La responsabilité civile des dirigeants.

➤ **DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 1 :**

Répondez aux deux questions suivantes :

1) Le droit à la vie.

2) Le rôle du pouvoir exécutif dans la protection des libertés.